



moovscoop
Quand votre mobile vous rapproche de votre star préférée !

Envoie par sms **le nom de ta star** au **9911**

OMAR B • ALMOK • GUEN • THIERRY • GIBSON
PIERROT • BLAISE • OLIBIG • POUNDY • DIEUDONNE

Cost du service : 50 Fcfa/jour

moov
no limit

groupe **etisalat**

GRANDE ENQUÊTE

30 À 40% DES MÉDICAMENTS CONSOMMÉS AU TOGO SONT CONTREFAITS



PP.7,8

Enquête exclusive sur les circuits d'un commerce juteux aux conséquences mortelles

POLITIQUE

PP.2,4

Le coup de maître du couple ADDI-CAR !

Cap 2015 déjà en difficultés ?

Dans la famille OLYMPIO, demandez Harry le sulfureux

P.4

INVITÉ SPÉCIAL

P.5

Tata AMETOENYENOU, Coordonnateur des programmes de l' OADEL

«Le Togo a réduit fortement le nombre de personnes souffrant de la faim ...»

SPORT

P.14

Vieilles gloires du sport togolais: (4^{ème} partie)

Horacio-Béno FREITAS, le champion sportif togolais du siècle



VLISCO
SINCE 1846

LE VRAI, L'ORIGINAL

Limited Edition

Editorial

Infos N°122 | du 12 au 16 Novembre 2014

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

RAPPORT DE FORCE!

La tentative de Blaise COMPAORE de modifier l'article 37 de la Constitution de son pays devant lui ouvrir la voie à un nouveau mandat n'aura finalement pas été couronnée de succès. Quoique respectueuse des textes, l'initiative a emporté le président du Burkina-Faso, poussé à la démission face à la mobilisation et à la détermination de l'opposition politique ainsi que de la société civile. L'action de ces deux acteurs, bien que décisive dans la succession des événements de la fin octobre, n'aurait sans doute pas suffi si l'ex-numéro 1 du Pays des Hommes Intègres, n'avait pas été lâché aussi bien par des membres de son entourage, que par une partie importante (en termes de poids et d'influence) du commandement des forces de sécurité et de défense.

Cette alliance, au minimum objective et de fait, ne pouvait qu'aboutir au départ du dirigeant du Faso, sauf pour lui à jouer les résistants et à s'accrocher désespérément à un pouvoir dont il n'était plus le maître, dans un décor de bain de sang. De ce point de vue, il faut saluer sa sortie qui, quoique forcée, a écarté la posture bien tentante jusqu'au-boutiste et évité aux Burkinabé, du sang et des larmes.

L'enchaînement des événements du mois dernier a démontré au final que le régime de monsieur COMPAORE n'avait de solidité que de façade. Si le « chouchou des Occidentaux », le médiateur dans bien de crises régionales, a pu s'écrouler aussi facilement et en si peu de temps, c'est indéniablement parce que son pouvoir était des plus fragiles. Autant du fait de sa longévité dans un contexte où il existe une vraie aspiration au changement notamment de la part de la jeunesse, couche la plus importante du pays ; que de l'hémorragie qu'a connue son parti avec le départ de plusieurs de ses imminents cadres partis grossir les rangs de ses adversaires.

Il démontre également que l'ancien président n'a pas réellement pris la mesure de la situation politique de son pays, ni évaluer l'état des rapports de force politiques qui, visiblement après coup, se sont avérés nettement en sa défaveur. En effet, si l'on devait rester dans la légalité stricto sensu, la modification projetée par Blaise Compaoré ne violait aucune disposition constitutionnelle et les voies envisagées pour y parvenir, étaient respectueuses des lois en vigueur. Et même si l'on ne le saura jamais, on peut tout de même avancer sans grands risques de se tromper, que la réforme aurait été votée par la majorité qualifiée au Parlement. Comme d'ailleurs par référendum.

Simplement, face à l'adversité d'une opposition décidée à empêcher cette modification qui permettrait trois possibles nouveaux mandats au président sortant, ce dernier aurait dû s'assurer d'avoir toujours le contrôle de la situation. Que la légalité dont il se prévalait pouvait résister à l'impératif catégorique de ne pas toucher à la Constitution qu'évoquaient ses adversaires. Cet exercice lui aurait sans doute permis de se rendre compte de la voie sans issue qu'il empruntait, avec visiblement des fidèles qui n'en étaient plus. Et avec à la clé une sortie honorable et moins humiliante.

Politique:

Le coup de maître du couple ADDI-CAR ! Cap 2015 déjà en difficultés ?

✎ Ayi d'ALMEIDA

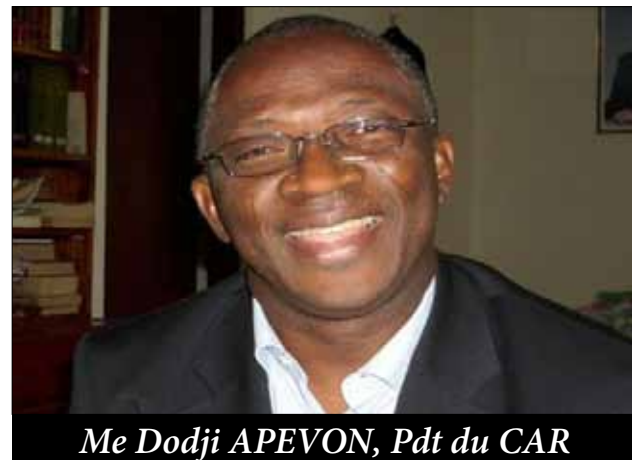
Il y a de ces actes en politique qu'on peut qualifier de coups de maître. L'initiative prise la semaine dernière par deux partis politiques, l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI) et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) à la surprise générale, au nez et à la barbe de leurs partenaires de l'opposition, en est un. En élaborant une proposition de réformes constitutionnelles, alors que tout le monde les attendait sur la question de la candidature à l'élection présidentielle, le couple ADDI-CAR relance un débat qui semblait être jeté aux calendes grecques et surtout, campe aujourd'hui, avec une certaine réussite, les défenseurs de la question des réformes. Au grand dam du Combat pour l'Alternance Politique (CAP) 2015.

Lorsqu'il avait claqué la porte du conclave qui réunissait une bonne partie de l'opposition après plusieurs semaines de discussions infructueuses pour désaccord sur la priorisation des sujets abordés, beaucoup d'observateurs en avaient conclu que le CAR ambitionnait positionner son propre candidat à la prochaine élection présidentielle ; analysant ses arguments comme un faux-semblant pour échapper à la dynamique unitaire. Quand il est suivi quelques jours plus tard par l'ADDI, la plupart y ont vu un rapprochement entre ces deux partis en vue d'une candidature commune ; leur peu d'enthousiasme à l'égard de la candidature unique « naturelle » de Jean-Pierre FABRE, étant un secret de polichinelle.

La conférence de presse de ces deux formations la semaine dernière était donc attendue comme devant annoncer la naissance de leur alliance, voire la présentation de leur candidat, face à celui de CAP 2015. Il n'en a rien été. En lieu et place, les deux partis ont annoncé le projet d'une proposition de loi, destinée à réformer plusieurs dispositions de notre Constitution, notamment les emblématiques articles 59 et 60, portant respectivement sur la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin pour l'élection du Président de la République.

Leur initiative a eu pour vertu de relancer le débat public sur la question des réformes qu'on pensait clos après non seulement le rejet par l'Assemblée nationale d'un projet en ce sens il y a quelques mois, mais également suite à la sortie du Président de la Cour Constitutionnelle appelant au respect de l'ins-

titution parlementaire et est l'espace y consacré par



Me Dodji APEVON, Pdt du CAR



Pr Aimé GOGUE, Pdt d'ADDI

engageant la classe politique sur les préparatifs de l'élection présidentielle.

Elle vient par ailleurs en écho au communiqué des Eglises du Togo et à celui du Groupe dit des 5 (France, Allemagne, Etats-Unis, Union Européenne, PNUD) exhortant l'ensemble des acteurs à ne pas fermer la page des réformes.

Politiquement, c'est très finement joué de la part de ces deux formations qui aujourd'hui, ravissent la vedette à leurs amis du CAP 2015 avec leur candidature unique reléguée au second plan au profit de la question des réformes. Désormais, l'ADDI et le CAR sont les têtes d'affiche de l'actualité en ce qu'ils ont réussi à inscrire leur sujet comme priorité sur l'agenda politique. Le principal indicateur de ce renversement de l'échelle des questions de l'heure pour l'opposition et de la place centrale qu'occupent ces deux formations dans ce nouveau schéma,

les médias. Mais aussi par les attaques dont ils sont l'objet, devenus des cibles privilégiées de la nébuleuse gravitant autour de l'ANC (Alliance Nationale pour le Changement) ainsi que des ayatollahs de la pensée unique, « dépositaires du titre foncier de l'opposition », pour reprendre une expression de Gerry TAMAA, le président du NET (Nouvel Engagement Togolais). De fait, les vieux disques sur les « vendus », « les traîtres » ou autres « freins à l'alternance », sont sortis contre eux. Sans grand succès parce qu'aujourd'hui rayés et les arguments surannés.

Outre le fait d'incarner désormais les figures principales sur la question des réformes en prenant le pas sur CAP 2015, le couple ADDI-CAR met également au mur la majorité qui devra rapidement se positionner face à la proposition de lois ; surtout si les dispositions transitoires dont elle

a déploré de façon légitime l'absence pour rejeter le texte précédent, sont intégrées au nouveau.

INITIATIVE PARLEMENTAIRE ET CITOYENNE

En réalité, la démarche d'ADDI et du CAR vient corriger une incongruité politique qui court depuis plusieurs années. En effet, le règlement intérieur de l'Assemblée nationale permet à 1/5 des députés d'introduire une proposition de loi constitutionnelle. Pourtant, avec sa vingtaine d'élus et la proclamation régulière de son attachement à la nécessité d'une évolution constitutionnelle, l'opposition ne s'est jamais saisie de cette possibilité en proposant à la majorité une réforme consensuelle. Même si l'issue n'en est pas certaine, l'initiative aurait eu le mérite d'exister, permettant aux députés de l'opposition d'avoir le sentiment d'accomplir leur part. Il faut noter que cette absence de propositions n'est pas particulière à la question constitutionnelle puisque en toutes matières et ce depuis 2007, les députés (et là pour le coup opposition et majorité sont logés à la même enseigne), n'ont jamais été à l'origine d'aucune loi ; la paresse parlementaire semblant être la chose la mieux partagée au Palais des Congrès.

Outre la voie parlementaire et en plus de la consultation populaire dont l'initiative appartient au Président de la République, la Constitution prévoit en son article 4 un référendum dit d'initiative populaire, qui peut être organisé sur la demande d'au moins cinq cent mille (500.000) électeurs représentant plus de la moitié des préfectures. Plus de cin-

(Suite à la page 4)

LE GRAND REX PRESENTE



ALMOK
DIEUDONNE WILLA
SNAKY DA FUTURE
TACH NOIR
WILLY BABY



Concert *Love*

MYS

AFRICAINEMENT TOUR

Vend 14 NOV. 20H30

GRAND REX

PREVENTE : 25.000F ENTREE : 30.000F

Dim 16 NOV. 15H30

STADE MUNICIPAL

ENTREE : 2.000F - 3.000F / RESA. 5.000F

Info:
99 050 050



groupe



Dans la famille OLYMPIO, demandez Harry le sulfureux

✎ Ayi d'ALMEIDA

C'est chez nos confrères de Kanal FM que le sulfureux Harry OLYMPIO a choisi d'effectuer son retour sur la scène politique togolaise, après plus de huit (08 ans) d'absence. L'ancien ministre de feu Gnassingbé Eyadéma est resté égal à lui-même, excellent dans la dénonciation tous azimuts et la politique politicienne. Quant au fond et à ses projets pour le Togo, il faudra repasser.

C'est en 2006 que Harry OLYMPIO avait quitté précipitamment le Togo, accusé par des personnes interpellées dans le cadre de cette enquête, d'avoir commandité des attaques à la grenade et aux cocktails MOLOTOV contre la Gendarmerie Nationale. Alors qu'un mandat d'arrêt a été émis contre lui, il s'est exilé à Libreville (GABON), avec son épouse, officier dans l'armée gabonaise. C'est d'ailleurs dans ce pays, où il aurait réalisé depuis, quelques affaires juteuses dans le commerce du bois, que feu GNASSINGBE Eyadéma est allé le chercher, sur une idée dit-on, d'Abass KABOUA, un habitué du Gabon. C'était l'époque où le leadership de l'opposition était incarné par Gilchrist OLYMPIO, cousin de Harry, avec la toute puissante et triomphante UFC (Union des Forces de Changement), et ses positions radicales qui donnaient du fil à retordre au pouvoir. Il s'agissait pour le régime de faire d'une pierre deux coups en récupérant Harry OLYMPIO : affaiblir son cousin et démontrer à l'opinion surtout internationale

que la famille OLYMPIO n'était pas persécutée au Togo.

C'est ainsi que par le truchement de monsieur KABOUA, le cousin de Gilchrist atterrit au Togo sans le sou et entra dans les bonnes grâces du général Eyadéma qui le couvrit d'argent et de privilèges. Dans la dynamique du rôle pour lequel on l'a fait venir, il créa le Rassemblement pour le Soutien à la Démocratie et au Développement (RSDD), un parti à l'audience confidentielle porté sur les fonts baptismaux pour les besoins de la cause. Il devint même ministre avant de démissionner en 2003, pour protester contre le fait de n'avoir pas eu « un poste plus juteux » dans le gouvernement de Kofi SAMA.

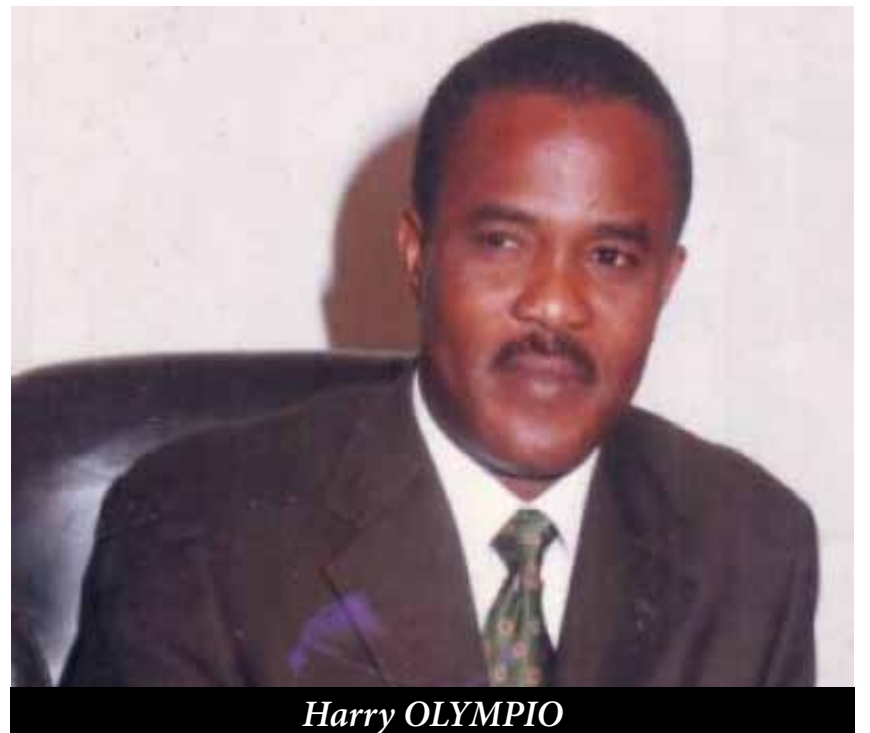
A Lomé pendant son séjour, celui que la presse surnomma « le play boy » mena grand train, voiture de luxe, alcool, cigares, belles femmes ; oubliant au passage son « intermédiaire » Abass KABOUA qui lui reprocha son ingratitude et avec lequel il s'embrouillera.

En 2005, à la mort du général Gnassingbé Eyadéma, il se présenta à l'élection présidentielle et recueillit moins de 0,50 % des suffrages exprimés. En février 2006, il quitte le Togo suite à l'affaire des attaques contre la Gendarmerie. Depuis, il annonce régulièrement son retour au pays malgré le mandat d'arrêt international qui plane sur sa tête. C'est chose faite aujourd'hui. Reste à savoir quelle sera la réaction de la justice togolaise.

MAUVAIS POUR ALBERTO

Le retour du play boy dont le poids politique est inversement proportionnel au niveau de ses attaques verbales contre le Président de la République Faure GNASSINGBE envers lequel il affiche un mépris non dissimulé, est une mauvaise nouvelle. Non pas pour le pouvoir, mais plutôt pour son frère Alberto.

En effet, le nouvel engagement de Harry OLYMPIO est un non événement politique pour le régime puisqu'il n'a aucune audience, sinon



Harry OLYMPIO

celle médiatique. Il ne représente donc aucun danger sur le plan électoral ; sauf pour l'opposition à qui il pourra gratter le cas échéant, quelques voix.

C'est surtout, la nouvelle figure de l'opposition togolaise, Alberto OLYMPIO, frère d'HARRY qui va être victime de ce retour. Celui qui veut faire la politique autrement, avec un discours policé et du contenu, jouissant d'une bonne image y com-

pris chez ses adversaires qui loue le fait qu'il ait un projet même s'il reste discutable, risque de voir celle-ci entamée et brouillée par celle sulfureuse de son frère.

D'autant plus que ce dernier a laissé entendre qu'Alberto pourrait rouler pour lui. Perspective qui risque d'éloigner sans aucun doute beaucoup de personnes qui seraient tentées par le vote Alberto.

Le coup de maître du couple ADDI-CAR !

(Suite de la page 3)

quante mille (50.000) d'entre eux ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales d'une même préfecture. La demande devra porter sur un même texte. Sa régularité est appréciée par la Cour Constitutionnelle. Là encore, l'opposition aurait pu se saisir de cette disposition ne serait-ce que pour provoquer le débat dans le pays ; mais elle n'en fit rien. Aujourd'hui, concurrentement à l'initiative de l'ADDI et du CAR, la société civile mobilise pour réunir les signatures requises.

PARI PAS ENCORE GAGNE

Une chose est d'ouvrir le débat ; une autre est de tenir le pari des réformes. L'ADDI et le CAR sont encore loin du compte (au moment où nous bouclions cette parution), aussi bien pour la réunion du quota des 1/5 des députés nécessaire pour présenter la proposition au bureau de l'Assemblée nationale, que pour l'atteinte de la majorité qualifiée des 4/5 requise pour son adoption. En effet, le couple ne dispose à eux deux que de sept (7) députés, depuis la démission sans surprise d'Alphonse KPOGO dont on se demandait très bien ce qu'il continuait à

faire au parti du Pr Aimé GOGUE, lui si proche (au propre comme au figuré) des dirigeants de l'ANC. Il leur faut donc 12 élus pour atteindre leur objectif. Si l'accord des deux (2) députés de l'UFC (Union des Forces de Changement), celui du PDP, Sursaut Togo et de Djimon ORE leur semblent acquis, il leur en faudra encore sept (7) qui ne peuvent provenir que de l'ANC qui dispose de seize (16) sièges. Vu la tension entre les deux camps et le sentiment de cette formation d'être quelque part contrainte de suivre la roue de ces deux partis, les discussions risquent d'être longues et harassantes.

Quant à l'adoption, tout dépendra du texte et des négociations parlementaires qui suivront. En effet, il est peu probable que la proposition soit votée si elle reprend en l'état, l'exact contenu de celle rejetée il y a quelques mois. Politiquement, ce revirement en espace de quelques mois serait difficile à expliquer pour la majorité. A cette difficulté, il faudra faire face aux rapprochements qui ne manqueront pas avec les événements du Burkina-Faso et que d'aucuns considéreront comme l'explication de cette volte-face. De

fait, sans dispositions transitoires dont les contours feront débat en commissions, qui établiraient clairement que les nouveaux textes ne s'appliqueraient pas rétroactivement, précision somme toute superflète mais qui aurait pour vertu d'éviter de vains et interminables débats pouvant polluer inutilement l'atmosphère pré-électorale, la proposition de l'ADDI et de l'ANC aura peu de chances de prospérer.

MANIF CONTRE INITIATIVE

Le moins qu'on puisse dire, est que l'initiative d'ADDI et du CAR a reçu un accueil mitigé de l'ANC et de ses dirigeants. Après avoir dans un premier temps cherché à décrédibiliser la démarche, à travers des procès d'intention et des accusations de faire le jeu du pouvoir, ou encore en dénonçant une proposition unilatérale (l'ANC soutenant n'avoir reçu le projet qu'après la conférence de presse ; ce que dément formellement Jean KISSI), Jean-Pierre FABRE et ses amis semblent évoluer et promettent une lecture du texte et des discussions.

C'est qu'ils n'avaient guère le choix,

comprenant très vite qu'un rejet ou un non soutien à l'initiative serait très mal perçu par l'opinion, et politiquement injustifiable. De fait, en attendant de trouver la parade leur permettant de se défaire de ce piège qui les oblige à être quelque part à la remorque de ces deux partis, devenus les hérauts des réformes, ils font profil bas et jouent à l'apaisement. Pour combien de temps ? Car ce qui est en jeu, c'est tout autant la survie du CAP 2015 que la dynamique autour du candidat qu'il a désigné. En effet, des leaders du CAP comme Gerry TAMAA ou Antoine FOLLY ont clairement exprimé leur adhésion à l'initiative qu'ils soutiennent parce que la trouvant pertinente.

Une opposition de l'ANC ou un refus de suivre la démarche entraînerait sans doute la remise en cause de leur participation au CAP car comme ils le disent, leur soutien à la candidature de FABRE n'est pas un renoncement à la question des réformes. En même temps, accompagner l'initiative pour l'ANC équivaldrait à noyer un peu plus la candidature FABRE dans le débat sur les réformes, alors qu'elle a besoin de s'affirmer et de créer dès mainte-

nant une dynamique autour d'elle. L'accueil et l'enthousiasme qui devaient accompagner l'annonce de la fin du conclave et la désignation de l'ancien lieutenant de Gilchrist OLYMPIO ont rapidement cédé place à la proposition de loi sur les réformes. Devant cette quadrature du cercle, l'ANC espère tirer les marrons du feu avec la manifestation organisée dans le cadre de CAP 2015 le 21 novembre prochain pour... demander les réformes. Elle serait cependant incohérente et inconséquente si elle refusait de soutenir le texte d'ADDI et du CAR et allait battre le pavé. En réalité, si le parti orange veut reprendre la vedette et maintenir la cohésion au sein du CAP 2015, elle devra réaliser deux choses : accompagner ses partenaires pour soumettre la proposition de lois et réussir la manifestation. Cette dernière dépendra de la mobilisation : un pari risqué après 5 ans de banalisation des marches et des mots d'ordre confus et illisibles qui ont fini par avoir raison des plus irréductibles marcheurs. A moins que le Burkina ait requinqué leurs militants.

Tata AMETOENYENOU, Coordonnateur des programmes de l' OADEL

✉ Franck NONNKPO

«Le Togo a réduit fortement le nombre de personnes souffrant de la faim et le pays connaît de manière soutenue une surproduction céréalière depuis de nombreuses années»

Marché AlimenTerre, c'est l'événement pour le moins original, qui depuis plusieurs années permet à l'OADEL (Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local) d'être un acteur incontournable dans le monde agricole au Togo. L'initiative vise à faire la promotion des produits agricoles transformés au Togo en insistant sur la consommation locale. Plus spécifiquement, il s'agit selon M. Tata AMETOENYENU, Coordonnateur des programmes de l'ONG, que nous avons rencontré pour nos lecteurs, de changer l'habitude alimentaire des consommateurs togolais en mettant à leur disposition des clés pour comprendre les enjeux alimentaires afin qu'ils privilégient les produits alimentaires locaux en lieu et place des produits importés, «ceci pour que nous consommateurs togolais, soyons le premier marché de nos paysans et de nos industries agroalimentaires», explique-t-il.

M. AMETOENYENOU dresse par ailleurs un bilan « positif », de la dernière édition du « Marché AlimenTerre », tenue du 05 au 09 novembre dernier à Lomé et aborde d'autres sujets dont la question de la sécurité alimentaire au Togo.

Focus Infos: Du 05 au 09 novembre dernier, vous avez organisé à Lomé, le « Marché AlimenTerre » qui était à sa 5ème édition; quel bilan dressez-vous aujourd'hui de cet événement?

Tata AMETOENYENU: Le bilan est très positif car nous nous étions engagés à présenter aux consommateurs, une soixantaine de menus traditionnels et gastronomiques et ce pari a été tenu. Les consommateurs ont pu déguster ces mets avec plaisir et appétit, ceci dans une ambiance musicale avec le groupe Peace Forever. Nous avons eu une fréquentation journalière de plus de 300 personnes, soit près de 2000 visiteurs sur les cinq jours qu'a duré le Marché AlimenTerre. La quasi-totalité des visiteurs ont aimé l'événement et souhaité qu'on le renouvelle chaque mois. C'est dire combien ce Marché AlimenTerre a été apprécié.

F.I: Ce qui retient tout de suite l'attention dans l'intitulé de votre événement, c'est l'orthographe du mot « AlimenTerre»; avez-vous une explication à ce propos?

T.A: C'est d'abord pour faire une accroche visuelle afin qu'à travers ce jeu de mots, on capte l'attention du lecteur. Mais c'est aussi pour faire le lien entre l'aliment et la terre nourricière. Car n'oublions pas que notre objectif est de soutenir l'agriculture familiale qui privilégie les équilibres naturels et préserve la terre pour les générations futures au lieu de l'agriculture industrielle qui pollue et détruit l'environnement.

F.I: Qu'est-ce qui justifie l'organisation périodique de cet événement? Quels objectifs visez-vous?

T.A: L'objectif de l'OADEL en organisant cet événement depuis bientôt dix ans, c'est de changer l'habitude alimentaire des consommateurs togolais en mettant à leur disposition des clés pour comprendre les enjeux alimentaires afin qu'ils privilégient les produits alimentaires locaux en lieu et place des produits importés, ceci

pour que nous consommateurs togolais, soyons le premier marché de nos paysans et de nos industries agroalimentaires. Par ailleurs, lors de ce Marché AlimenTerre, les visiteurs ont découvert avec intérêt, plus d'une dizaine de sauces faites avec des plantes alimentaires en voie de disparition (tobolo, sombui...) ou encore, ablo et kom à base de sorgho, alors que traditionnellement, ces deux mets sont faits à base de maïs. C'est dire qu'en matière de cuisine locale, on peut aussi innover et faire en sorte que ces mets soient valorisés sur les tables de nos restaurants. Mais tout ceci ne peut pas devenir réalité si nous consommateurs, nous n'aimons pas manger les produits de notre terroir, d'où notre objectif d'organiser chaque année la campagne AlimenTerre afin que les Togolais consomment togolais.

F.I: Face à l'invasion des produits importés, vous préconisez la consommation locale, mais est-ce que vous n'avez pas le sentiment de mener un combat d'arrière-garde et de toute façon perdu vu l'habitude alimentaire des Togolais, très friands des produits étrangers?

T.A: Si en cinq jours, près de



deux mille (2000) personnes sont venues déguster les menus locaux au Marché AlimenTerre et si parmi eux, plus de la moitié demande qu'on renouvelle cet événement, c'est dire que les Togolais ont compris et comprennent les raisons pour lesquelles il faut consommer local. Le problème est en réalité, la disponibilité et l'accessibilité de ces produits locaux. Et là, beaucoup de défis restent encore à relever et OADEL s'y est engagé avec créativité et réalisme.

F.I: Qu'est-ce qui explique selon vous, la ruée vers les produits importés?

T.A: Plusieurs raisons expliquent la consommation en masse des produits importés mais je ne citerai qu'un certain nombre que voici : l'existence sur nos marchés locaux des produits importés, souvent bas de gamme, vendus à très bas prix ; une transformation insuffisante de notre production agricole brute ; l'emballage mieux soigné des produits importés et le matraquage publicitaire sur les médias. Enfin, il y a la mentalité : le consommateur croit que les produits importés sont de meilleure qualité.

F.I: Vous vous battez également pour le bien-être du monde paysan; qu'est-ce qu'il faut aujourd'hui pour véritablement permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier et encourager les jeunes diplômés à retourner à la terre?

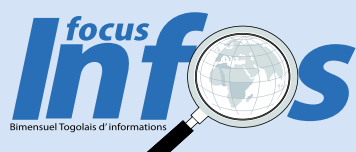
T.A: La clé principale pour que l'agriculture décolle c'est le

prix. Il faut un prix garanti aux producteurs. Lorsque nos paysans sont livrés au marché dominé par les plus forts notamment les pays industrialisés et les multinationales, ils ne peuvent pas en tirer profit et seront les éternels perdants. Il faut pour nos pays une politique agricole et alimentaire qui mette l'accent sur la consommation locale tout en garantissant un prix décent aux producteurs ruraux.

F.I: OADEL lutte par ailleurs pour le droit à l'alimentation pour tous; quel tableau dressez-vous de la situation de la sécurité alimentaire au Togo?

T.A: Le Togo a réduit fortement le nombre de personnes souffrant de la faim et le pays connaît de manière soutenue une surproduction céréalière depuis de nombreuses années. Avec le PNIASA, des résultats sont en cours d'obtention pour que le Togo atteigne les 6% de croissance annuelle dans le domaine agricole. Malgré cela, le pays dépend encore fortement de l'importation : blé, huile, riz, tomate concentrée, viande, poisson, etc. C'est dire qu'il y a encore du chemin à parcourir sur la route de la sécurité alimentaire. A OADEL nous estimons que les projets et programmes actuels mettent trop l'accent sur la production agricole, c'est ce que nous avons fait depuis les indépendances : produire, produire et produire. Mais produire pour vendre où ? La solution n'est souvent qu'effleurée. Il est temps de développer le secteur de la transforma-

(Suite à la page 6)



Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**
Franck NONNKPO : Rédacteur en chef
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**
Esso BADOU
Kossi THEMANOUE

Salomon WILSON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**
Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**
Casier N°49

• **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237
99587773

• **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo

• **Tirage**
2500 exemplaires

Port Autonome de Lomé: lancement des phases 2 et 3 du Guichet unique

Après le lancement de la phase 1 relative au à l'import conteneur complet et le démarrage le 25 juillet dernier, de la phase pilote, Import maritime, la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (SEGUCE) a lancé jeudi 06 novembre, les phases 2 et 3 du Guichet Unique au Port Autonome de Lomé.

La phase 2 est relative au dépotage, au dégroupage de BL, au transfert en MAD et au traitement des véhicules. Quant à la phase 3, elle porte sur le Vrac et le Conventionnel.

Pour M. Olivier LEDERER, Directeur général de la SEGUCE « ces deux phases thématiques du Guichet unique maritime, nous invitent à réfléchir sur les stratégies pertinentes et audacieuses à déployer en vue de mettre en place et d'appliquer des procédures efficaces et simplifiées pour chacune de ces phases ». Elles permettront de relever considérablement le rendement nécessaire au dévelop-

pement du secteur portuaire, a-t-il ajouté. « La démarche de ce jour s'inscrit dans un processus de rupture intelligente. Il s'agit d'innover en matière de procédures, avec à la clé un gain de temps, un meilleur cadrage des savoir-faire opérationnels nécessaires au développement du Togo », a-t-il par ailleurs déclaré.

Saluant la mise en place du Guichet unique qui selon lui comporte de nombreux avantages (réduction des coûts et délais des opérations, traçabilité des marchandises, sécurisation des recettes...), pour l'Eta et la communauté por-

tuaire, M. BAMANA Baroma, Secrétaire général du ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, représentant sa ministre de tutelle, a exhorté les opérateurs économiques togolais à un travail soutenu afin de relever le niveau de l'économie du pays.

Pour rappel, le Guichet Unique est une plateforme électronique dématérialisée, accessible 24h/24 par internet (ou réseau privé pour les acteurs majeurs) et reliant entre eux tous les opérateurs et usagers intervenant dans les opérations du commerce international pratiquées au Togo (import, export, transit, transbordement) quel que



M. Olivier LEDERER, 2nd à partir de la gauche

soit le type de transport.

Le Guichet Unique vise à simplifier les procédures et les formalités au Port Autonome de Lomé; améliorer l'efficacité de la chaîne logistique portuaire; réduire les coûts et les délais des opérations

commerciales et logistiques; améliorer la transparence dans les relations Entreprises- Administration; instaurer un environnement favorable à la compétitivité des acteurs du Port Autonome de Lomé.

« Pay Camp » :

Une journée dédiée au commerce en ligne

Raphael DJAMESSIE

Une journée dédiée à la promotion de tous les domaines liés au commerce électronique (e-commerce) et essentiellement les moyens de paiement électronique, c'est ce que propose au public, un groupe de jeunes web entrepreneurs togolais à travers l'organisation, le 15 novembre prochain du « Pay Camp ».

L'initiative vise à vulgariser auprès des populations togolaises le concept du commerce électronique, un secteur très important pour l'économie des pays au 21^e siècle et qui pourtant est peu connu au Togo et en Afrique. En effet, alors qu'on estime à 31%, 13% et 7% la part du e-commerce qui se fait en moyenne chaque année aux Etats Unis, en Grande Bretagne et en France, cette part n'atteint pas 1% dans aucun pays africain. L'Afrique du

Sud pays avancé de la zone ne compte que 0,4% du commerce qui se passe en ligne. En Afrique de l'Ouest cette part est inférieure à 0,01%.

« Le Pay Camp va permettre de réunir tous les agents du commerce électronique -notamment les agents du secteur bancaire, le secteur du transport et les autorités gouvernementales- pour réfléchir sur les enjeux du e-commerce pour le développement socioéconomique de notre pays

», a déclaré le coordonnateur du « Pay Camp » M. AKPAKI Ayaovi. Ce sera aussi l'occasion de sensibiliser les populations à faire confiance au commerce électronique qui simplifie leurs comportements d'achat et élève leur pouvoir d'achat, a expliqué le Coordonnateur. « Un consommateur qui achète sur internet réduit ses frais de transport et gagne surtout un temps fou qu'il pourrait utiliser à d'autres fins. De plus le secteur du e-commerce



Les organisateurs lors du lancement

flexion et de promotion du e-commerce au Togo et surtout de faire un lobbying auprès des pouvoirs publics pour combler le vide juridique qui existe au Togo en la matière en vue de protéger au mieux les agents du secteur.

est une solution efficace contre le chômage et le sous-emploi », a-t-il ajouté.

Cette journée serait également, selon ses initiateurs, une occasion de démystifier le e-commerce, de mettre en place un cadre de ré-

Sont prévues à cette journée plusieurs activités entre autres des ateliers thématiques, des débats et séries de conférences participatives autour du e-commerce et des méthodes de paiements électroniques en Afrique et au Togo.

Tata AMETOENYENOU, Coordonnateur des programmes de l' OADEL

(Suite de la page 5)

tion agroalimentaire avec un programme qui met l'accent sur la conquête des marchés nationaux et régionaux, ceci, de sorte que ce soit le marché qui tire la production. Ainsi nous aurons la disponibilité alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire.

F.I: En 10 ans d'existence, quelle a été la contribution de l'OADEL aux efforts pour la sécurité alimentaire au Togo?

T.A: Grâce aux actions de

l'OADEL, les consommateurs urbains notamment à Lomé ont accès à une alimentation issue directement de la production agricole locale. OADEL a permis une meilleure visibilité des produits alimentaires locaux et leur disponibilité et accessibilité sur le marché local à travers la création de la Boutique Bar Restaurant (BoBaR) de promotion et de vente des produits du terroir. Celle-ci donne la possibilité aux populations urbaines de réaliser des achats responsables en s'orientant vers les produits

issus de l'agriculture familiale togolaise et de soutenir ainsi la filière agricole nationale.

Par ailleurs, les résultats des actions de l'OADEL ont permis à une frange de la population d'améliorer la qualité de leur alimentation par l'accès à des produits sains, naturels et meilleurs pour la santé. Par exemple, certains consommateurs à qui on recommandait des compléments alimentaires comme le moringa ou des produits à base de soja ne savaient pas où se les

procurer.

Aussi, grâce à OADEL, les clients peuvent changer de mode d'alimentation en utilisant par exemple la moutarde de néré ou les crevettes en poudre en lieu et place des bouillons importés.

La fréquentation de la BoBaR par une clientèle de plus en plus fidèle atteste que le changement de mentalité des consommateurs vers les produits issus de l'agriculture familiale est un acquis grâce à OADEL.

Au total, les actions de l'OADEL ont permis une augmentation de la consommation de produits locaux et des bénéfices pour les unités de transformation. Par conséquent, nos actions contribuent à une dynamisation des micro-économies locales, et ont des impacts directs sur la qualité de l'alimentation des familles de consommateurs, et sur les revenus des transformateurs et producteurs.

30 à 40% des médicaments consommés au Togo sont contrefaits

✎ Franck NONNKPO
& Kossi THEMANOU

Enquête exclusive sur les circuits d'un commerce juteux aux conséquences mortelles

Au total 9, 23 tonnes de faux médicaments d'une valeur de 100 millions de FCFA, ont été saisis les 27, 28 et 29 mai derniers au Togo, dans une opération conduite par les forces de l'ordre togolaises appuyées par Interpol. En 2011, ce sont plus de 7 tonnes de médicaments contrefaits qui ont été saisis dans une opération similaire. Parallèlement, d'octobre 2013 à fin mai 2014, l'«Opération entonnoir», a procédé à la saisie de 20 tonnes de ces produits sur toute l'étendue du territoire. Ces chiffres, montrent l'ampleur du commerce de ces produits au Togo. En effet, la vente du médicament au bord de la route, est une pratique, mieux une tradition fortement ancrée dans la société togolaise. Les saisies de ces produits sont fréquentes mais jamais, n'ont pu réussir à venir à bout de la détermination des trafiquants, encouragés par une consommation locale très forte. Ceux-ci, en dépit de la vigilance des forces de l'ordre, font entrer sur le territoire, les médicaments contrefaits. Comment et par quels circuits ces produits sont-ils débarqués chez nous? Enquêtes, révélations, témoignages !.

Selon le Dr Kpéto Koundé, Président de l'Ordre national des Pharmaciens du Togo, 30 à 40% des médicaments consommés dans nos pays sont issus du faux. On entend par médicament, toute substance ou composition possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales, ou pouvant être administré à l'homme pour établir un diagnostic. Ce médicament doit pouvoir agir avec le moins possible d'effets non recherchés.

«Le faux médicament ou le médicament contrefait (ou encore le médicament de la rue) est un médicament qui a été sciemment falsifié, dans sa composition, sa formulation, sa qualité, son emballage, pour tromper la vigilance des populations», explique Dr. Kpéto. «C'est un médicament impropre à la consommation», renchérit Dr. Atany Bernardin Nyansa, Directeur des Pharmacies, Laboratoires et Équipements techniques. Avant d'être mis sur le marché, un médicament subit plusieurs contrôles dont l'objectif est de s'assurer de son authenticité. «Il doit passer plusieurs étapes avant d'être vendu dans des lieux autorisés par l'Etat, la première étape étant l'autorisation de mise sur le marché (AMM). Cette première étape est critique parce que la documentation (dossier administratif, résumé technique, dossier qualité, dossier clinique...) sur le médicament est soumise à une évaluation par des experts avant de passer devant la commission nationale d'enregistrement des médicaments (CNEM). En cas de doute, des échantillons sont envoyés au laboratoire de contrôle des médicaments pour examen. Et même lorsque le médicament a une AMM, il faut continuer à le surveiller en post-marketing dans un processus de pharmacovigilance», explique Dr Nyansa. Tout médicament suspect ou

considéré comme sorti de son circuit normal est «mis en quarantaine pour des prélèvements en vue éventuellement d'une investigation pour connaître l'origine et les fabricants. On vérifiera le contenu dans un but uniquement «scientifique»... Dans tous les cas les médicaments sont saisis et détruits», précise le Directeur des Pharmacies.

Pour le contrôle des médicaments plusieurs structures de l'Etat (direction de la pharmacie et du médicament, douanes, police des frontières, justice,...) travaillent en bonne intelligence.

Un commerce aux conséquences socio-économiques et sanitaires regrettables

Nous sommes au quartier Akodessewa. Il est environ 19 h. Assise devant une baraque bleue, dans une ruelle mal éclairée, une jeune femme, la quarantaine, propose des médicaments aux passants. Feignant des courbatures, nous nous présentons devant la vendeuse. La jeune femme entre dans la baraque et en sort la main chargée d'un produit. «Tenez, cette plaquette d'Ibucap; prenez deux gélules ce soir; vous vous sentirez beaucoup mieux demain matin», nous rassure-t-elle. Sans poser de question, nous lui tendons un billet de 500 FCFA, persuadé que le prix du produit ne peut excéder ce montant. La dame nous rend 350 FCFA comme monnaie et nous souhaite un prompt rétablissement.

Comme cette femme, ils sont des centaines à pratiquer ce commerce qui a pignon sur rue à Lomé et partout ailleurs au Togo. A tous les coins de rue, on rencontre les vendeurs en détails de ces produits souvent érigés en tas sur une bassine plate; c'est l'étalage type couramment rencontré. Cependant les vendeurs

, plus entreprenants, exposent leurs marchandises dans des baraques. Quant aux grossistes, il faut se rendre au grand marché de Lomé ou encore à Akodessewa, pour les trouver, assis derrière d'imposants étalages de ces produits ou dans des boutiques. Aujourd'hui, par peur des saisies, ils se font plus discrets. Les gammes de produits couramment rencontrés dans la rue vont des antalgiques aux anti-inflammatoires en passant par les anti-paludiques, les anti-biotiques, les anti-parasitaires, etc. Comble de paradoxe, la plupart des commerçants n'ont pour toute qualification qu'un niveau d'instruction approximatif. Pire, certains ne sont même pas instruits et ne peuvent compter que sur leur mémoire pour retenir les noms des médicaments et leur posologie.

«Lorsque ces gens (ndlr: les vendeurs analphabètes) viennent, nous leur faisons un petit cours oral. Pour chaque produit, nous attirons leur attention sur tel ou tel signe pouvant leur permettre de le reconnaître. Moi-même, c'est comme ça que j'ai été formée et je peux vous assurer que depuis 10 ans que je pratique ce commerce, personne n'est jamais venu se plaindre», raconte Mme Alomassou... une grossiste. Le commerce des médicaments contrefaits est très lucratif. «On ne perd pas lorsqu'on fait ce commerce. Sur certains produits, on a 100% de bénéfice, voire plus. La demande est forte car chaque jour, les gens tombent malades et viennent vers nous», témoigne Mme Alomassou.

En effet, malgré tous les risques, c'est vers les médicaments de la rue que la plupart de personnes se tournent lorsqu'ils sont malades. A cela plusieurs raisons: «la pauvreté, l'accessibilité géographique et financière des médicaments, mais la plus évidente et



Des médicaments contrefaits exposés dans un magasin

aussi révoltante est liée à l'ignorance des plus démunis. Les contrefacteurs trompent sur l'identité des produits, l'origine, la qualité, les coûts et le plus grave sur les effets réels des produits proposés. Le manque d'information sur la disponibilité réelle des produits génériques en pharmacie et dans les formations sanitaires publiques, à des prix assez accessibles amène les populations à recourir au marché de la rue», explique Dr Kpéto.

La consommation des médicaments de la rue comporte d'énormes risques dont on n'a pas toujours idée: intoxication en cas de surdosage ou d'introduction dans la formulation du faux médicament de substances nocives; «Par exemple, une fausse insuline a entraîné la mort de la sœur de l'ancienne Directrice de la NAPHDAC, l'Organisme de contrôle des produits de santé au Nigéria, ce qui a été une des motivations de cette ardente combattante de ce trafic criminel. Dans ce même pays, un faux sirop antitussif dans lequel le produit a été remplacé par de l'huile à moteur a entraîné la mort de plusieurs dizaines d'enfants dans un village», témoigne Dr. Kpéto.

En outre, les faux médicaments provoquent le développement des phénomènes de résistances qui anéantissent les efforts de contrôle de certaines pathologies. Ils sont par exemple responsables du développement de souches pharmaco-résistantes des maladies telles que la tuberculose et le paludisme. Une étude réalisée par un économiste spécialiste des questions de santé montre que 16 des principaux antituberculeux en circulation en Afrique sont faux, d'où les

phénomènes de résistances observés. «L'arrêt dans presque tous les pays de l'utilisation de la Chloroquine, naguère très efficace et accessible, est due aux phénomènes de résistances développés à cause de la consommation de produits sous-dosés. Aujourd'hui, même les combinaisons thérapeutiques à base d'arthémisine (CTA) sont aussi menacées par ce phénomène de résistance du fait du mésusage de ces médicaments et des fois à des dosages inadéquats», explique Dr Kpéto. On ne saurait parler de dommages des médicaments contrefaits sans évoquer le cas des produits cosmétiques contenant des substances nocives, telles que les pommades à base de corticoïdes à des doses non adaptées qui entraînent des lésions corporelles.

Par ailleurs, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le recours aux médicaments de la rue peut s'avérer plus coûteux au final car on sera obligé de multiplier les prises de produits et même de recourir à d'autres traitements plus lourds chers pour se soigner. Pour l'Etat, ce commerce illicite représente un manque à gagner important: le chiffre d'affaire du secteur formel diminue de même que les taxes et impôts sans compter la déstructuration des circuits légaux d'approvisionnement à cause notamment des prévisions qui sont faussées par la présence des faux médicaments, note Dr Nyansa.

Face à cette situation et soucieux de préserver la santé de la population, l'Etat intensifie la lutte contre le commerce des faux médicaments. Ainsi plusieurs mesures sont prises visant d'une part, à rendre disponibles et accessibles les produits pharmaceutiques.

(Suite à la page 8)

30 à 40% des médicaments consommés au Togo sont contrefaits

(Suite de la page 7)

ceutiques de qualité et d'autre part, à réprimer le commerce des faux médicaments. Parmi ces mesures, on peut citer l'existence d'une autorité de réglementation pharmaceutique représentée par la direction de la pharmacie, du médicament et des laboratoires (DPML) au ministère de la santé ; l'adhésion du Togo à de nombreuses conventions et initiatives (appel de Cotonou, Médicrime, initiative de Bamako, IMPACT/OMS, Interpol, ...); la mise en place d'une politique pharmaceutique révisée en 2012 pour prendre en compte les nouvelles problématiques du secteur pharmaceutique ; l'adoption d'un code de la santé publique ; le renforcement de la coopération entre le ministère de la santé et d'autres départements : douanes, justice, police, gendarmerie, ... ; la création de l'INAM (Institut National d'Assurance Maladie) pour rendre plus accessible les soins y compris le médicament ; l'exonération des taxes sur le médicament, etc...

Malgré ces mesures, les médicaments contrefaits sont toujours commercialisés au Togo.

Médicaments contrefaits: de la production au consommateur: un circuit bien rodé

Comment les médicaments vendus dans la rue arrivent-ils au Togo? Pour résoudre l'énigme, nous avons infiltré un réseau de trafiquants de ces produits en nous faisant passer pour un candidat à ce trafic. L'industrie des faux médicaments fonctionne comme les cartels de la drogue dans les pays latino-américains. Après plusieurs jours passés en compagnie de ces trafiquants dont nous avons gagné la confiance, nous avons réussi à retracer le circuit.

Du marché d'ISSALEKO à celui de MOUCHI (à Lagos au Nigeria) en passant par le marché de MAKOLA au Ghana, les trafiquants togolais se ravitaillent de toutes parts. L'apport et la complicité de certaines sociétés de transport de marchandises faciliteraient le trafic. Mais aussi, une partie des cargaisons transite par voie maritime.

Au centre-ville de Lagos, dans un arrondissement appelé « Lagos Highland », s'est installé un

grand consortium de faux médicaments, une véritable mafia. « On peut décompter plus d'une quarantaine d'industries spécialisées dans la fabrication des produits pharmaceutiques. Tout se passe au vu et au su de tout le monde dans des conditions hygiéniques déplorables. Malheureusement, l'Etat nigérian est impuissant face à cette mafia qui possède un armement très sophistiqué », nous explique un membre de « notre réseau », un ex-manœuvre d'une de ces usines, devenu aujourd'hui conducteur de camion entre Lagos et Lomé. La fabrication se fait dans les quartiers Mouchy et Issaléko. Depuis plusieurs années, des commerçants de plusieurs pays de la sous-région notamment le Togo, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso et le Bénin s'approvisionnent en ces produits pharmaceutiques contrefaits.

Les caisses pleines de marchandises, les trafiquants togolais se dirigent vers Sémé, à la frontière Nigeria-Bénin. Sur le tronçon, il faudra passer successivement par Kosten, Orilé, Mytu, Oco-co, Agbara et Gbadagri, à la périphérie de Lagos. Ce chemin est très périlleux pour les trafiquants à cause des nombreux postes de contrôle tant illégaux que légaux. « En réalité ce sont des postes de maquettage. Les forces de l'ordre, comme les bandes organisées ne font véritablement pas de fouilles. Ils sont plus intéressés par les 10000 voire 50000 naira par camion, en fonction de la valeur des marchandises transportées », nous confie le transporteur.

Arrivés au carrefour Sémé, les trafiquants passent par PK10 en terre béninoise et atteignent Ouidah. Puis le cap est mis sur la frontière de Hilla-Condji, entre le Togo et le Bénin. Là encore, le chemin est plein d'embûches et parfois certaines marchandises sont saisies.

Ce chemin, quoique dangereux et difficile ne désarme pas les trafiquants. Lors des chargements, les transporteurs dissimulent les faux médicaments dans des cartons banalisés qu'ils placent au fond des camions pour tromper la vigilance des douaniers.

D'autres trafiquants préfèrent la voie maritime. Convoyées des

usines de production, les cargaisons de faux médicaments transitent par les villes côtières du Nigeria comme Sapété, Warri ou encore Benin-City, en direction de Sanvicondji, sur la côte togolaise. Là, les marchandises sont mises dans des barques d'environ 20m sur 3, spécialement conçues à cet effet. « Après l'achat, je confie mes cartons à un ami qui importe des machines à coudre, des groupes électrogène et d'autres produits illicites qui ne peuvent jamais traverser la frontière terrestre. Mais souvent à l'arrivée, certains produits ne supportent pas l'humidité et se dégradent », confie une jeune nigériane, également membre de « notre réseau ». Elle se ravitaillera aussi au marché de Makola au Ghana.

Grâce à elle, nous prenons rendez-vous avec deux fournisseurs empruntant le circuit de Makola. Notre point de rendez-vous était Kodjoviakopé, près du poste frontière Togo-Ghana. Là, dans des camions en provenance du Ghana, sont dissimulés des cartons de faux médicaments. La plupart des cartons ne portaient aucune indication. Lorsqu'ils ont été ouverts, nous



avons pu lire : Glucose, Ringer (sérums), Multivitamines, Calcium, Vitamine C, Magnésium (vitamines); Paraffeez, Paracetamol, Efferalgan Cp, Efpac, quinine 300, Fercefol Cp, Renferon (comprimés); Quinine 600, Paraline, Vitamine B complexe, eau distillée, Diazépam, Sodium (injectables); Paraceamol Sirop, Efferalgan Sirop, Hémoglobine, Maloxine (sirop). « A part les sirops et autres médicaments réservés aux enfants, qui se vendent rapidement, ce sont les énergisants et excitants qui sont les plus demandés. Il faut miser sur ces produits », nous conseille l'un des deux fournisseurs. « Avec une avance de 1500000fcfa, tu peux avoir des produits d'une valeur de 2500000fcfa, sans oublier

que tu feras au moins un bénéfice au quart voire le tiers du chiffre d'affaire », affirme-t-il.

Pour nous mettre en confiance, il nous donne les noms des cliniques dont les responsables s'approvisionnent chez lui. Il nous cite également les sociétés de transport inter-états avec lesquelles il traite. Nous tombons des nues. En effet ces sociétés, sont très connues et on ne peut soupçonner un seul instant qu'elles soient impliquées dans ce trafic.

Visiblement, le trafic des faux médicaments a encore de beaux jours devant lui.

Le saviez-vous?

La Pharmacie (précisément L'Officine de Pharmacie) est un établissement autorisé par le Ministre de la Santé à un PHARMACIEN diplômé et inscrit à l'Ordre des Pharmaciens du pays (Togo) dans lequel sont détenus des médicaments à la disposition des populations à qui ils sont dispensés avec le conseil approprié. La pharmacie est donc « l'échoppe » du Pharmacien qui est avant tout un établissement de soin avant d'être un commerce. Seul Le pharmacien est habilité à ouvrir une Pharmacie.

Le Dépôt Pharmaceutique : La loi a prévu pour des localités où il n'y a pas de pharmacien, une dérogation au Monopole de Compétence accordé au pharmacien. Cette dérogation permet à des non pharmaciens mais Agents de

santé d'un niveau bien défini de pouvoir solliciter auprès du Ministre de la Santé une autorisation à titre dérogatoire pour détenir, sous la responsabilité d'un Pharmacien qui en assure le contrôle, une liste limitative de médicaments élaborée par arrêté du Ministre de la Santé qu'il met à la disposition des populations de la localité donnée. Dès qu'un Pharmacien vient à s'installer dans la zone, l'autorisation du dépôt devient caduque.

Le Médicament de Spécialité est un Médicament fabriqué par un Laboratoire Pharmaceutique après une longue recherche pour éprouver la qualité et l'apport sur la santé des populations et s'assurer de son innocuité. Ce médicament est en général vendu sous un nom de marque et sa molécule et/ou formule est protégée par un brevet pendant 15 à 20

ans. Le Médicament Générique quant à lui est une copie d'un princeps (spécialité ou innovant) qui, tombé dans le domaine public (non plus protégé), peut être fabriqué par d'autres laboratoires ayant la certification pour s'assurer du maintien de la qualité telle que revendiquée par le princeps.

L'Ordre national des pharmaciens du Togo compte en son sein 210 pharmaciens dont 180 dans le secteur privé. Le Togo dispose de 170 pharmacies autorisées dont la plupart sont concentrées à Lomé. L'OMS recommande 1/20 000 pharmacien par habitant. L'ordre travaille à élaborer une carte pharmaceutique pour couvrir le territoire national en pharmacie.

Faire d'un Zémidjan un entrepreneur:

La MUCTAM lancée

La Rédaction

La Mutuelle des conducteurs de taxi-moto du Togo (MUCTAM-TOGO) a été officiellement lancée ce lundi 10 novembre par le Premier Ministre Arthème Ahomey-zunu au cours d'une cérémonie solennelle tenue au stade municipal en présence des membres du gouvernement et des autorités locales.

Placé sous le thème « Faire d'un zémidjan un entrepreneur », cette mutuelle vise non seulement à organiser le secteur de taxi-moto, mais aussi à réduire la vulnérabilité de l'emploi des jeunes et surtout à poser les prémices de la couverture sociale universelle dans le secteur. Il prend également en compte la formation et la reconversion de ces derniers sur les aspects de la sécurité routière ainsi que le respect de la citoyenneté à travers un programme quinquennal dont la mutuelle s'est dotée. Le Premier Ministre a souligné lors de la cérémonie l'importance que cet ambitieux programme tient aux yeux du gouvernement tout entier : « C'est un honneur de présider au lancement de cette opération de grande importance et de grande envergure... Oui, nous avons toujours

été conscients de votre existence ; nous avons conscience également que le métier que vous exercez est un métier difficile mais dont nous avons besoin, nous ne pouvons donc pas vous oublier... » a-t-il déclaré à l'endroit de la population de conducteurs présente à la cérémonie.

Cet ambitieux programme quinquennal qui vise à ramener les Zémidjans de l'informel au secteur formel sera exécuté à travers la Mutuelle des Conducteurs de Taxi-Motos du Togo MUCTAM TOGO, créée sous l'impulsion de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel. Il répond à trois besoins majeurs du secteur notamment la protection sociale composée d'une assurance maladie couvrant à 80% non seulement les conducteurs, mais aussi les usagers que constituent leurs

clients en cas d'accident par exemple. La retraite est également garantie. Le Programme quinquennal ainsi lancé par le Chef du gouvernement vient également pallier les problèmes de financement de l'acquisition de l'outil de travail qu'est la moto. A cet égard, de nouvelles motos ont été symboliquement offertes aux conducteurs à l'issue de la cérémonie.

Le Programme prend enfin en compte la reconversion professionnelle des conducteurs en leur offrant des alternatives en cas d'invalidité ou d'incapacité à poursuivre le travail. Bref tout ce qu'il faut pour formaliser le secteur. Du porte parole des conducteurs de taxis-motos au préfet de l'Ogou ce sont des mots de reconnaissance et de gratitude qui ont été proférés pour cet engagement de l'Etat Togolais à accompagner ce secteur : « En tant que bénéficiaires, nous sommes honorés et réitérons nos vifs remerciements au Chef de l'Etat, qui dans sa politique



Les Zémidjans bénéficiaires en liesse

de développement intègre toutes les couches socioprofessionnelles. Nous exprimons notre engagement et notre disponibilité à soutenir donc cette volonté du président à valoriser notre métier, en faisant des zémidjans des opérateurs économiques à part entière avec une garantie d'un lendemain meilleur par l'offre d'une assurance maladie et d'une complémentaire retraite » déclarait M. Adjaro Komlan, porte parole des conducteurs de taxi-motos. Ils sont quelques 5051 conduc-

teurs de taxi-motos sur l'ensemble du territoire togolais à bénéficier de cette nouvelle réforme et qui touche leur couverture sociale et des services de cette mutuelle qui veut faire des Zémidjans Togolais des entrepreneurs.

Selon une récente étude, les Zémidjans Togolais ont 4731 femmes et 11721, ce qui signifie que le travail de conducteur de taxi-moto nourrit au Togo près de 21503 personnes.

M A R T A N E F A S H I O N

Situé à 100m à gauche sur les pavés de Iomégan après les feux tricolores

TEL: 91-37-77-99 / 22-43-52-83

Salami Layi, Directeur des Ets BECEC TOGO:

✎ Albert AGBEKO

«La voie royale pour s'offrir un emploi est de se le créer à travers l'entrepreneuriat»

Titulaire d'un master en accompagnement à la création d'entreprise avec option agro-alimentaire, M. Salami Layi a le profil type d'un bon entrepreneur. Ceci est d'autant plus vrai qu'aujourd'hui âgé de 35 ans, le jeune homme a déjà passé près de la moitié de sa vie en entrepreneuriat.

Il se consacre prioritairement à deux activités. Primo, il offre ses services aux jeunes porteurs de projets d'entreprise, forme et accompagne des groupements et coopératives de femmes en techniques de transformation de produits agricoles et création d'activité génératrice de revenus (AGR).

Secundo, M. Salami intervient dans la transformation et la commercialisation de jus de fruits naturels. « J'ai commencé depuis l'année 2000 avec les petites activités génératrices de revenus associées aux cours de répétition aux élèves ; ce qui m'a aidé en partie à financer mes études universitaires jusqu'à l'obtention d'une maîtrise en Sciences économiques en 2005 », se souvient-il.

En mars 2006, le jeune entrepreneur franchira un nouveau palier lorsqu'il a bénéficié d'une formation en entrepreneuriat dans le cadre du

Programme pour la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ), ex -FIJ (Fonds d'Insertion des Jeunes) de la CONFESJES et du Ministère en charge de la Jeunesse.

Un an après cette formation, M. Salami soumet un projet au PPEJ, projet qui sera financé à hauteur de 200 000 F CFA. C'est avec ce financement qu'il créera sa première entreprise : Bureau d'Etude Comptable Economique et Commerciale (BECEC TOGO). Une entreprise qui a pour but de former et d'accompagner les jeunes porteurs de projets d'entreprise.

Quelques mois plus tard, le centre SONGHAI de Porto-Novo, ouvrira ses portes au jeune entrepreneur pour une formation en technique de perfectionnement en transformation des produits agricoles avec comme spécialité production de jus de fruits,

de sirop, de confiture naturelle et de farines enrichies.

Le résultat de cette formation est la création en 2009 d'une unité de transformation qui a mis sur le marché des jus de fruits naturels de marque JUNABIO avec trois gammes à savoir jus d'ananas, jus de gingembre et jus de tamarin. « Cette activité de transformation m'a valu des reconnaissances et distinctions honorifiques », se félicite-t-il.

En effet, Salami a été lauréat en Janvier 2010 du « Prix de la meilleure entreprise jeune », initié par le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes, ainsi que d'une distinction spéciale de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) pour l'innovation et l'entrepreneuriat en Septembre de la même année.

Avec ce riche parcours, M. Salami a à cœur de partager avec les jeunes ses connaissances. « Durant ce parcours, j'ai mis mes compétences et expériences au service des jeunes porteurs de projets et créateurs de micros entreprises, des groupements et coopératives de femmes



Salami Layi

le domaine d'activité choisie qui exige de l'entrepreneur certaines qualités et compétences particulières »

Avant tout, c'est la passion de cette activité qui permettra à l'entrepreneur de surmonter tous les obstacles. A ce propos, il conseille aux jeunes « à faire de l'entrepreneuriat une vocation pour limiter les risques d'échec de leurs activités économiques ».

transformatrices en partenariat avec les institutions et organismes de la place », raconte-t-il avant de rappeler les trois voies par lesquelles on peut devenir entrepreneur: initiation sur le tas, l'opportunité et la formation. Mais le jeune entrepreneur penche pour la dernière option, car dit-il, « devenir entrepreneur doit être un choix responsable en tenant compte de ses compétences, de son savoir-faire, de son expérience et des ses ressources. C'est une décision que l'on doit prendre personnellement sans contrainte. Ceci ne limite pas la capacité d'une personne à entreprendre mais c'est

Pour notre entrepreneur, aucun jeune diplômé togolais ne doit rester les bras croisés. « Les jeunes diplômés togolais ont beaucoup de talents et de compétences qu'ils ignorent parfois ». Il déplore seulement que la plupart sont focalisés sur l'emploi salarial qui devient de plus en plus rare. « Il y a aujourd'hui plein d'opportunités pour les jeunes diplômés de pouvoir s'offrir un emploi décent. La voie royale pour s'offrir un emploi dans le contexte actuel est de se le créer à travers l'entrepreneuriat », conseille-t-il.

TOYOTA =

100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR



100%

PIÈCES D'ORIGINE



Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00
claotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



Violences basées sur le Genre:

✎ Essénam KAGLAN

Validation d'un document régissant les centres d'écoute

En vue d'harmoniser les normes et procédures de création et de gestion des centres d'écoute et de conseil aux victimes des Violences Basées sur le Genre (VGB), les professionnels de ces centres et les juristes étaient en atelier les 03 et 04 novembre derniers à Lomé. Au cours de cette rencontre, un document prenant en compte les difficultés de ces structures a été validé.

Ce document vient mettre l'accent sur les prérogatives des centres d'écoute. Les normes de procédure de création, les caractéristiques des centres d'écoute, les procédures de gestion administrative et financière, de même que les mécanismes de coordination de suivi, en sont les grandes lignes. Ledit document propose des normes en matière de la création systématique des centres d'écoute dans toutes les régions du pays.

Avant l'élaboration de ce document, le Togo ne disposait d'aucun manuel régissant le secteur. Les responsables de la société civile et le gouvernement ont pris conscience de cette réalité après une analyse situationnelle. « Ce document a été élaboré à partir du constat

selon lequel, les centres d'écoute ne sont pas organisés en dispositif cohérent et ils sont également en manque de coordination, de synergie entre les acteurs. C'est la raison pour laquelle, le Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme avec l'appui financier et technique de ses partenaires a tenu à élaborer un document pour l'harmonisation du secteur », a expliqué Mme Tchitou Ibalá, sociologue, spécialiste en population, santé et genre.

Avec ce document, le secteur qui garantit l'égalité entre les sexes et fait la promotion du genre peut espérer des jours meilleurs. Toutefois, il revient au Ministère de tutelle de faire respecter les normes du document par des contrôles

rigoureux sur le terrain.

Une étude réalisée en 2010 par le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Action Sociale et de l'Alphabétisation révèle l'existence de diverses formes de violences.

Sur toute l'étendue du territoire, les statistiques en matière de VGB sont alarmantes: psycho morale 91 %, économique 34 %, physique 41 %, sexuelle 33 %, institutionnalisée 20%. « Les violences sont répandues dans toutes les couches sociales quel que soit le niveau d'instruction, la culture ou la religion et se rencontrent dans plusieurs lieux publics et privés (rue, école, travail, foyer) », reconnaît M. Ekoué Dédé Ahoéfa, Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabé-



Table d'honneur

tisation..

Les centres d'écoute offrent un cadre idéal et neutre pour aborder des problèmes souvent complexes des femmes. Ils donnent aux visiteurs des informations juridiques utiles et pratiques, afin de les orienter vers les structures judiciaires

ou administratives appropriées. Les professionnels de ces centres ont aussi des aptitudes pour faire le suivi pour le respect des engagements pris par les parties en cause dans les cas enregistrés.

Une vingtaine de sages femmes formées sur les soins obstétricaux

✎ Albert AGBEKO

Après dix jours de formation en renforcement de capacité sur les soins obstétricaux néonataux d'urgence de base (SONU) la vingtaine de sages-femmes participantes se sont séparées ce 29 octobre au Centre hospitalier universitaire (CHU) Sylvanus Olympio de Lomé. La formation qui s'est déroulée en situation réelle est la n deuxième du genre après celle de juillet dernier.

Le but de cette formation est d'outiller ces prestataires de soins afin de réduire considérablement la mortalité maternelle pendant et après l'accouchement mais aussi réduire la mortalité des nouveau-nés.

Plusieurs modules ont meublé la formation dont entre autre l'utilisation d'outil de surveillance du travail d'accouchement qui permet d'anticiper sur la survenance de certaines complications ou de certaines urgences (pantographe), l'extraction des enfants qui n'arrivaient pas être expulsés par les mères en travail d'accouchement (la ventouse obstétrical), renforcement de la connaissances des sages femmes dans la prévention de l'hémorragie après l'accouchement ou sur la gestion de la troisième période après l'accouchement et sans oublier la gestion de la crise convulsive de la femme enceinte.

« Nous offrons ces soins à ces femmes enceintes et aux nouveau-nés qui présentent certaines urgences nécessitant d'être prise en charge immédiatement. Car



Dr Yawo AGBI remettant un certificat de participation

arrivés à un moment certaines femmes manquent d'effort pour pousser et à cette phase si nous ne posons pas un acte immédiat nous risquons de perdre l'enfant », a confié Dr Akpadza Koffi, formateur et chef service gynécobstétricien au CHU Sylvanus Olympio.

Selon le formateur, l'essentiel ce n'est pas être formé et être dans la nature. Pour lui, avec l'équipement dont ces sages-femmes ont bénéficié, elles pourront mettre immédiatement à la disposition de la population les connais-

sances acquises.

Partenaire financier de cette formation, UNFPA, par la voix de Dr Yawo Agbigbi, chargé de programme à l'UNFPA, a estimé que les soins obstétricaux constituent une stratégie essentielle dans la réduction de la mortalité maternelle. Il s'est alors réjoui du fait que le ministère de la santé a intégré cette stratégie dans son plan de lutte contre la mortalité maternelle. A cet effet, il a promis que dès l'année prochaine, son institution sera de nouveau aux côtés du gouvernement pour d'autres formations avec remise d'équipement et suivi sur le terrain.

Quant aux bénéficiaires, elles se sont réjouies de cette formation tout en exprimant leur gratitude aux formateurs, au gouvernement et à l'UNFPA pour son appui en matériel grâce à qui « nous éviterons à présent certaines décès liés au manque d'effort impulsif des femmes en travail », a confié Mme Mokpokpo Dohou, sage-femme au CHP de Mango.

Développement des infrastructures d'énergie:

✎ Albert AGBEKO

La CEET dotée d'un plan directeur

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) s'est lancée depuis quelques années dans un vaste chantier d'extension de son réseau. Ces travaux pourront certainement bénéficier



Table d'honneur

des conclusions de l'atelier de validation sur le plan du développement des infrastructures d'énergie électrique au Togo qui s'est déroulé ce 06 novembre 2014 à l'hôtel Eda-Oba à Lomé. Cet atelier est organisé par la CEET en collaboration avec son ministère de tutelle à savoir le ministère des Mines et de l'Energie.

L'étude soumise à validation a été menée par le consultant Claude Cohen. Pour ce der-

nier, ce plan directeur donnera plus de visibilité aux projets qui recevront sans doute des financements.

Quant au directeur de la CEET, M. Gnadé Djétéli, ce plan une fois adopté inaugurerà une nouvelle ère dans la coopération pour résoudre les défis dans le domaine vital de l'énergie au Togo. A cet effet, il a invité les participants à plus d'ardeur pour élaborer un bon document.

Journée Ecobank :

Opération de nettoyage et de distribution de moustiquaires au CHR-Tsévié

La deuxième édition de «Ecobank Day» (Journée Ecobank) a été observée le 08 novembre dernier sous le thème: « La prévention et le traitement du paludisme en Afrique subsaharienne ».

Au Togo, des activités de nettoyage et de remise de moustiquaires ont marqué cette journée.

A cet effet, une forte délégation du personnel de la banque, conduite par le Directeur général, s'est rendue au Centre Hospitalier régional (CHR) de Tsévié. Munis de houe, de coupe-coupe, de balai, de râteau, ils ont désherbé et nettoyé l'enceinte de l'hôpital et peint une partie de la pédiatrie. La Journée s'est achevée par une remise de moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) à des orphelinats et centres d'accueil d'enfants de moins de 5ans. Le CHR de Tsévié a, quant à lui, bénéficié

d'un lot de matériels de protection contre le virus Ebola et de lutte contre le paludisme.

Au total 2000 MILDA ont été distribuées dans le cadre de cette journée sur toute l'étendue du territoire national aux couches de la population qui n'ont pas été prises en compte lors de la dernière campagne de distribution de moustiquaires.

Pour M. Alexandre Didier Correa, Directeur général d'Ecobank-Togo « Ce n'est pas tant ce que nous donnons qui est le plus important mais le temps que nous consacrons aux autres et l'investissement de notre propre personne. Ecobank day est l'occasion pour le personnel, de se retrousser les

manches et d'aller mettre la main à la pâte».

Parlant du paludisme, M. Correa a indiqué qu'il constitue le plus lourd fardeau pour le système de santé du Togo. Il totalise en moyenne 40% de toutes les consultations externes avec une grande vulnérabilité des enfants de moins de cinq ans et représente la première cause de morbidité et de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans enregistrés dans les formations sanitaires, a précisé le DG d'Ecobank-Togo qui a ajouté que des enquêtes réalisées en 2013 indiquent une prévalence nationale de 33,1% chez les enfants de moins de cinq ans. « Les effets du paludisme sur les communautés sont énormes. Même d'un point de vue économique, nous observons que le paludisme a un impact négatif sur nos affaires



Le personnel d'ECOBANK Togo en action

en tant que banquiers eu égard aux effets de cette maladie sur la santé de la couche de la population active et bancarisable», a déploré M. Correa.

Tour à tour, la directrice du CHR, Mme Adjeh Assoupi et la représentante du ministre de la santé, Mme Nomenyo Akpedze, ont salué le geste

d'Ecobank Togo qui participe au bien-être de la population, et ont invité d'autres institutions à emboîter le pas à la banque.

Instituée en 2013, « Ecobank Day» offre au personnel de la banque l'occasion de participer, en une journée, aux activités sociales au profit de leurs communautés.

SYNACIT-TOGO:

La police du secteur de travail se constitue en syndicat

Au cours d'un congrès constitutif tenu le 08 novembre dernier à Lomé, sous le thème: « Ensemble pour une inspection du travail performante au Togo », les Inspecteurs et Contrôleurs du travail du Togo ont porté sur les fonts baptismaux SYNACIT-TOGO (Syndicat Autonome des Contrôleurs et Inspecteurs du Travail du Togo).

Un bureau de onze membres, avec à sa tête, l'inspecteur du travail, Kabou Piham-Kiham Piho, va présider la destinée du jeune syndicat pour une durée de trois ans. La mission confiée à ce bureau est de rendre performante l'inspection du travail au Togo tout en rétablissant la confiance entre cette dernière et ses partenaires sociaux, notamment les employeurs et les travailleurs. «Le bureau qui vient d'être élu et que j'ai l'honneur de diriger, va s'atteler à redorer l'image de l'inspection de travail qui a quelque peu été ternie. Les contrôleurs font l'objet d'attaque, de diffamation de

la part des employeurs et des travailleurs. Notre bureau aura la prérogative de rétablir cette confiance », a déclaré le président du SYNACIT-Togo. «Notre mission c'est de travailler aux côtés de l'autorité pour essayer d'accompagner les partenaires sociaux, employeurs, travailleurs et organisations sœurs », a-t-il ajouté.

La profession d'inspecteur du travail est importante et primordiale pour la stabilité socio-économique d'un pays. Il revient à l'inspecteur du travail de régler à l'amiable les conflits entre employeur et travailleur, de donner des conseils

aux directeurs des ressources humaines... La première mission selon la norme internationale est le contrôle sur le terrain à travers des visites dans les entreprises. Cependant, les acteurs du secteur reconnaissent manquer à leur devoir. « Par manque de moyens, nous ne faisons pas assez de visites sur le terrain. C'est pour cela que nous sommes très acculés par des conflits. Cela, parce qu'en amont, nous n'agissons pas efficacement aussi bien que les conflits naissent et que nous sommes obligés de régler des crises ouvertes en aval. Nous devenons de ce fait des contrôleurs et inspecteurs de bureau», regrette le président du comité d'organisation du congrès, M. Anaté Tondema. «Les gens nous attaquent très souvent parce qu'ignorant la mission d'un inspecteur de travail, son rôle et les moyens dont



Kabou Piham-Kiham Piho, Pdt du SYNACIT-TOGO

il dispose pour mener à bien la mission qui lui est confiée. Et nul besoin de rappeler que difficilement nous effectuons les visites par manque de voiture. Une chose est sûre, on ne rendra pas l'inspection du travail performante avec zéro voiture», tranche-t-il. Pour pallier les tares de la population travailleuse sur le rôle

d'un inspecteur du travail, le jeune syndicat compte multiplier les sensibilisations auprès de cette couche dans les prochains jours.

La création de SYNACIT-Togo vient corriger le manque de syndicat dans le secteur de l'inspection et du contrôle de travail au Togo.

Vous avez besoin
d'un chauffeur ?

Choisissez



APPELEZ

22 19 78 20 / 22 26 01 91

Courriel: focusyakou@gmail.com

Campagne « Condomize »: Un succès, selon les organisateurs

✎ Albert AGBEKO

La première édition de la campagne de distribution de préservatifs « Condomize » au Togo est désormais dans l'histoire. Sous le slogan « Mets ta capote, mon pote », cette campagne qui a duré 24 jours sur le site de la fête de bière, en bordure de mer, en face de l'hôtel de la Paix, a pris officiellement fin le 1er novembre 2014 sur une note de satisfaction générale. « Aujourd'hui, nous pouvons être fiers que la campagne a été une réussite vu l'engouement. La campagne 2014 de « Condomize » a été un réel succès. Pour un coup d'essai, ça a été un coup de maître », a déclaré la présidente du Comité d'organisation, Mme Jeanne AFELI.

Durant la campagne, près de 21 000 personnes ont visité le stand de « condomize », plus de 1 million 336 000 préservatifs masculins, 44 000 préservatifs féminins, 31 700 lubrifiants, et près de 10 000 dépliants ont été distribués à la population. Même si ces chiffres sont en-deçà de 2 millions de préservatifs masculins et 200 000 préservatifs féminins qui étaient au départ fixés, c'est déjà encourageant pour une première campagne qui a fait parler d'elle en dehors du site.

« Nous avons constaté une forte adhésion de la population et des jeunes en particulier et nous pouvons dire que cette campagne a répondu à un réel besoin de la population. Cette campagne a aussi sorti de l'ombre le préservatif féminin qu'on pensait destiné à une catégorie de personne. On pensait que les Togolais

n'aiment pas le préservatif féminin », a souligné la présidente du Comité d'organisation. Cette réussite est due en partie aux organisations de la société civile comme le reconnaît Mme Rita Gbodui, chargée à la communication à l'UNFPA. « Elles ont été d'un grand soutien pour la réussite de cette grande première. Ces dernières viennent animer le stand « condomize » à travers des thèmes de causerie spécifiques à l'endroit des jeunes, du public ou encore des visiteurs sur le site de la fête de la bière ».

Information des visiteurs, distribution de préservatifs, caravanes, animation de l'espace par les partenaires, sont entre autres activités qui étaient au programme de cette campagne. Elles ont été menées par 50 volontaires issus de divers secteurs et formés, ce qui a permis de

toucher toutes les couches sociales sur le contexte de « Condomize ».

La réussite de cette campagne ouvre de nouvelles perspectives pour les années à venir, à savoir, saisir les grandes rencontres de populations pour la poursuivre et l'étendre à d'autres villes de l'intérieur du pays.

Le Professeur Vincent Pitché Coordonnateur national du Conseil national de lutte contre les IST/Sida, a remercié le comité d'organisation pour le travail abattu et les volontaires pour leurs engagements. S'agissant de la campagne elle-même, le professeur a déclaré : « La promotion des préservatifs c'est un processus. Il faut vraiment mettre l'accent sur la prévention parce que la prévention c'est le meilleur investissement. On est sûr de gagner et on doit tout faire



pour que notre jeunesse ne tombe pas dans les mêmes panneaux que nous-mêmes ». Le VIH n'est pas une fatalité, devait-il poursuivre. « On a les moyens aujourd'hui de ne pas être infecté, on a les moyens de ne pas avoir les grossesses non désirées, on a les moyens de dire à notre entourage qu'ils doivent se protéger », a-t-il conclu.

Pour rappel, la campagne « Condomize » a un triple objectif: promouvoir l'utilisation des préservatifs masculins et féminins comme moyen de prévention efficace contre le VIH, les IST et les grossesses non dési-

rées.

L'initiative « Condomize » qui a vu le jour à l'occasion de la Conférence internationale sur le SIDA tenue en 2010 à Vienne, a pour objectif de mieux faire connaître les préservatifs masculin et féminin et promouvoir leur utilisation par les campagnes « Condomize ». C'est la première fois qu'elle se déroule dans un pays francophone.

Au Togo la prévalence au VIH/SIDA tourne autour de 2,3% et le taux d'utilisation des préservatifs est encore faible.



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'A PARTIR DE CE JOUR, LES ESPACES TELECOM PORT, ASSIVITO, AGOE ET KARA RESTENT OUVERTS A LA CLIENTELE DE 12H A 14H 30MN DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 08H A 13H LES SAMEDIS.

TOGO TELECOM REMERCIE SON AIMABLE CLIENTELE POUR SA DISPONIBILITE ET SA CONFIANCE.

LA DIRECTION GENERALE

Vieilles gloires du sport togolais: (4^{ème} partie)

✎ Kossi THEMANO

Horacio-Béno FREITAS, le champion sportif togolais du siècle

Désigné, champion sportif togolais du siècle en l'an 2000 par le Comité International Olympique (CIO) pour sa polyvalence sportive, Horacio Béno FREITAS a également été plusieurs fois responsable gouvernemental du sport et des loisirs au Togo. Découvrez dans ce quatrième numéro dédié à nos vieilles gloires, l'étendu du talent de ce sportif hors pair.

Fils de feu Paulin Jacintho FREITAS, le tout premier Ministre d'Etat de la Première République Togolaise, d'abord chargé de l'Intérieur, de l'Information et de la Presse de 1958 à 1960, puis chargé des Affaires Etrangères de 1960 au 13 janvier 1963, Horacio - Béno FREITAS est né le 06 septembre 1945 à Atakpamé où il affiche très tôt son amour pour toutes les disciplines sportives.

Dès ses études primaires et secondaires au Lycée Bonnacarrère puis au Lycée de Tokoin (1951-1966), il cumulait le capitaneat de l'Equipe Nationale de Basket-Ball du TOGO à la pratique de bien d'autres disciplines. Champion de triple saut du TOGO (1963-1966), champion de lancer de disque du TOGO (1963-1966), en même temps relayeur de l'équipe nationale d'athlétisme aux 4x400m (1964-1966), FREITAS était un sportif complet.

«Horacio est un sportif naturel et un homme à tout faire. Plusieurs fois champion et vainqueur de la Coupe du TOGO de Basket-Ball avec l'équipe Entente Scolaire de Lomé, il fut également joueur de 1963 à 1966 puis dirigeant (1999-2014) de l'ESSOR Football Club de Lomé. L'immensité du talent, du pionnier du handball togolais, a été admiration et respect pour nous qui sommes de sa génération », nous a confié un de ses ex coéquipiers.

L'homme a également pratiqué la boxe, le tennis de table et le volleyball au plus haut niveau national togolais. Pourtant, le champion de saut en longueur du TOGO qu'il était également (1963-1966), ne ménageait aucun effort pour jumeler les nombreux stages sportifs (à l'Institut National des Sports « INS » de Paris, aujourd'hui INSEPS) et ses études universitaires. En 1971, il sera diplômé d'une Licence en Anglais à la Faculté des Lettres de Rouen - Mont Saint - Aignan (Département de Seine Maritime en Normandie en France). Deux ans plus tard, Horacio aura une Maîtrise en Lettres Modernes à la même Faculté. Peu après sa première sélection sous le maillot de l'équipe nationale de Football du TOGO contre le MALI aux Jeux Africains de Brazzaville, le jeune FREITAS ira imposer sa polyvalence

sur le plan international, précisément en France.

La carrière internationale d'Horacio

Joueur semi-professionnel de Basket-ball à l'ALM d'Evreux (1969-1985), le jeune togolais sera entre temps champion de l'Académie de triple saut à l'université de Rouen en 1972. Moniteur diplômé à la Fédération Française de Tennis, Béno servira aussi Evreux Athletic Club de Rugby comme joueur de 3^{ème} ligne de 1980 à 1985. Un an après, l'infatigable sportif détiendra le titre de Champion de Squash d'Evreux durant deux saisons (1985 et 1986). Durant tout son séjour dans l'Hexagone où il acquies la nationalité, FREITAS exercera comme Conseiller Principal d'Education du Ministère de l'Education Nationale Française (Titulaire du poste au Lycée Technique Professionnel Modeste LEROY d'Evreux).

L'entraîneur et le fonctionnaire

Dès son retour au TOGO en juillet 1987, il sera nommé Entraîneur National des Equipes Filles et Garçons de Basket-ball du TOGO (1987 - 1990) puis Coordonnateur des Fédérations Sportives à la Conférence Nationale de 1991. Président de plusieurs associations sportives dont la Fédération Togolaise des Sports Pour Handicapés (FETOSPHA), l'Association Francophone pour la Promotion de l'Esprit Sportif (AFPES) et l'Association Togolaise pour un Sport sans Violence et pour le Fair Play (ATSVFP), Horacio présidera aussi la Commission Fair Play de la 1^{ère} édition du Tournoi de Football de l'UEMOA à Ouagadougou. Le connaisseur incontestable du sport est alors nommé et reconduit trois fois au poste de Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de 1991 à 1993 (Transition) et deux fois comme Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de 1998 à 2000 la compétence du monument sera donc incontestable.

La consécration

Trois ans après sa distinction

comme Champion sportif togolais du siècle en l'an 2000 par le Comité International Olympique (CIO) pour sa polyvalence sportive, Horacio FREITAS, à l'instar de Nelson MANDELA en 1998, a reçu pour le continent africain, le « Prix des Distinctions Mondiales de l'Humanisme Sportif », une autre consécration qui primera l'étendue des talents du sportif togolais de tous les temps qu'il est. Ce prix offert par le Président International du CIO, Albert BEGARDS lui a été remis des mains du feu Henri SERANDOUR, Président du Comité National Olympique et Sportif Français en compagnie du Prince Albert de Monaco qui avait reçu le même prix pour le continent européen. Aujourd'hui, le savoir-faire et le savoir-vivre de l'homme lui valent respect et admiration des jeunes mais aussi sollicitation des médias.

Le sport togolais d'aujourd'hui vu par Horacio Béno FREITAS

« L'arbre qui cache la forêt a été la participation historique de nos Eperviers à la Coupe du Monde de football 2006 en Allemagne. La médaille de bronze inattendue de Benjamin BOUKPETI qui a bien voulu porter le maillot national aux jeux olympiques de Pékin a également apporté un brin de fierté à tous nos compatriotes.

Certes, grâce aux frères BALOGOU, nous avons eu un champion du monde de boxe et des champions de niveau international. Puis, en natation, Rebecca Adzo KPOSSI qui fit notre fierté aux derniers jeux olympiques de Londres en étant la plus jeune athlète de ces jeux et Emerick GBEGBA sont à encourager.

Au tennis de table, Komi -Mawusi AGBETOGLO a atteint un excellent niveau international et comme il est encore jeune, nous devrions continuer à le soutenir. Mais, malheureusement le football faisant de l'ombre à toutes les autres disciplines sportives, une fois que son milieu sera assaini, je suis sûr que nos premiers responsables des sports se pencheront sur le cas des autres disciplines sportives et trouveront des solutions pour les faire sortir des difficultés dans lesquelles elles se trouvent depuis un certain temps. En juin 2011 et sous la houlette du Ministre TCHAO, l'Assemblée Nationale a voté la loi portant charte des activités physiques et sportives au Togo et son Excellence Mon-



Equipe Nationale 1964/Horacio FREITAS accroupi au milieu (Basket)



Horacio FREITAS à la remise d'une distinction en France

sieur le Président de la République l'a promulguée. Ainsi, notre sport est désormais règlementé dans tous les domaines ; le jour où les moyens financiers seront trouvés pour mettre véritablement cette loi en pratique, vous verrez que notre sport sera boosté et les champions naîtront dans les diverses disciplines», a observé l'expert.

« Pour la petite histoire, c'est le doyen, le ministre Frititi VOULE qui, après l'avoir observé lors d'une mission en Algérie, avait importé au Togo, le sport de masse qui fut pendant des années, un moyen extraordinaire de mise en forme et de bonne santé pour les compatriotes qui l'avaient pratiqué. Pourquoi ne reviendrions-nous pas entretenir ces sports de masse d'où sortaient les élites », s'est interrogé cet ancien ministre avant d'insister sur la pratique du sport dès l'école primaire, la formation des enseignants, les infrastructures à réhabiliter ou à construire, les stages réguliers de formation et de recyclage pour les arbitres, les entraîneurs, les dirigeants et de tous les encadreurs de tous les sports. Pour Fréitas, actuellement, la gestion calamiteuse de nos fédé-

rations sportives, « plombe » le sport et en plus, le budget mis en place pour le sport national est phagocyté par le football. C'est pourquoi, en professionnalisant notre football, à l'allure que nous trouverons pour le faire, toutes les autres disciplines sportives « exploseront » positivement. Selon Horacio, « La jeunesse togolaise en générale et les sportifs en particuliers doivent cultiver l'élégance morale. Leur idole doit être le feu Séraphin LAWSON dit « Treaner » pour l'œuvre gigantesque qu'il a accomplie pour le sport togolais, juste par passion. Pour moi c'est un vrai intègre. Le Chef de l'Etat en apprenant son décès, a adressé une très belle lettre de condoléances à sa famille. C'est un sportif et citoyen dignes de respect et d'admiration ».

Actuellement, le 5^{ème} au saut en longueur et 4^{ème} au triple saut aux Premiers Jeux Africains de Brazzaville de Juillet 1965, vit sa retraite en plein cœur de la capitale togolaise, tout en étant Analyste, Consultant, Chroniqueur sportif et politique sur les médias togolais et étrangers.

FOLI Estelle Délali: La danse comme une profession!

✎ Wilfried ADEGNIKA

«Il n'y a pas de bruit autour de la danse chez nous»

La danse, un art souvent ignoré au Togo, est pourtant en plein essor dans le pays et pratiqué par un nombre de plus en plus important de jeunes. Certains en font d'ailleurs une profession. Parmi eux, FOLI Estelle Delali que votre journal a rencontrée pour vous. *Découverte!*

Focus Infos : Pourrions-nous vous connaître ?

FOLI Estelle Delali : Je m'appelle FOLI Estelle Delali danseuse togolaise de 26 ans évoluant dans le moderne jazz

FI : Votre parcours, s'il vous plaît!

F.E.D : J'ai commencé ma formation en 2007 avec Patrick GBAKENOU un chorégraphe danseur qui m'a tout de suite mis à la danse contemporaine ; mais dans le temps j'ai eu à travailler aussi avec d'autres chorégraphes dont ErviSirèn(finlandaise), Flora Théfaine(franco-togolaise), le chorégraphe togolais Koffitsè Sylvestre AKAKPO qui évolue actuellement en Amérique avec qui j'ai évolué dans le hip hop mais aussi le chorégraphe Samuel ZIKPONOU avec qui j'évolue actuellement dans le moderne jazz dans la compagnie ZONDO DANCE Théâtre que nous avons créée. Il faut dire que j'évolue aussi avec plein d'autres compagnies parmi lesquelles je citerai la compagnie Brin de Cho-

colat parce que je ne me vois pas en tant que chorégraphe mais en tant que danseuse qui a besoin d'être guidée.

FI: Pourquoi la danse spécialement ?

F.E.D: ...parce que je voulais faire autre chose que le théâtre que mes frères font déjà. Même si j'aime bien cet art-là, je me suis dit que je pourrai le faire après, vu que mes frères sont des comédiens. Et puis ayant toujours évolué parmi les garçons j'ai toujours aimé faire ce qui est physique et difficile et la danse n'étant pas facile elle se prête bien à ce que j'ai finalement choisit de faire.

FI : Tu excelles dans quelle danse précisément ?

F.E.D: Dans le moderne jazz.

FI : De quoi est fait le quotidien d'un danseur ?

F.E.D: Des cours de danse et des répétitions à part bien sûr prendre soin de soi en mangeant et autres...

FI : Quelles sont les créations artistiques que tu as déjà réalisées ?

F.E.D: J'ai réalisé de petites choses en tant qu'interprète et non chorégraphe, j'ai plus été dans les créations de plusieurs chorégraphes nationaux et internationaux.

FI : Qui est ton modèle de réussite en matière de danse ?

F.E.D: Flora Théfaine une chorégraphe (franco-togolaise)

FI : Qu'est qui te motive à la danse chaque jour ?

F.E.D : La vie et le parcours professionnel de Flora Théfaine m'encourage à croire en la danse.

FI : As-tu déjà été blessée ? Comment se déroule la convalescence et le retour sur scène après une blessure?

F.E.D : Oui, j'ai déjà été blessée. La convalescence se déroule bien habituellement quand on suit les soins. C'est vrai que le retour à la scène n'est pas aussi évident mais on s'y fait. La grande difficulté après une blessure je pense aurait été d'avoir un spectacle en vue et d'être toujours convales-



FI : Des projets en vue ?

F.E.D : Porter haut la danse au Togo en faisant des créations de tailles concurrentielles à l'échelle internationale, en échangeant avec le maximum de danseurs et en créant si possible une école de danse au Togo pour faire danser plus de filles que de garçons (rires...); parce que comparé à ce qui se passe à l'étranger, il n'y a pas de bruit autour de la danse chez nous et j'oserais dire qu'on ne fait encore "rien" au Togo même si on a d'énormes potentiels en danse.

FI : Un mot pour finir !

F.E.D: Les filles, soyez plus nombreuses à vous intéresser à la danse et si vous avez des difficultés n'hésitez pas à me faire signe pour des éclaircissements sur mon mail : foliestelle@yahoo.fr

Et merci à tous les medias que j'invite à faire plus, pour la danse au Togo ; grand merci à toute l'équipe de focus infos

✎ Franck NONNKPO

60 ans de carrière de Gérard Akueson: Soirée de gala à l'honneur de l'artiste

✎ Essénam KAGLAN

Dans la série d'activités marquant la célébration des 60 ans de carrière du monument du showbiz togolais et africain, Gérard Akueson, un dîner de gala a été organisé en son honneur ce 07 novembre au Grand Rex de Lomé.

Auteur-compositeur, manager, impressionniste, producteur et éditeur, le talent de Gérard Akueson a été reconnu à sa juste valeur par toutes les personnalités présentes à la soirée. Pour la Ministre de la Communication, des Arts et de la Formation Civique, Mme Anaté Kouméalo, l'artiste est une référence dans la sphère musicale togolaise. Aussi a-t-elle invité tous les jeunes artistes togolais à s'en inspirer. « Gérard Akueson est un monument, un citoyen qui aime son pays et qui se donne pour ce pays. Il a toujours recherché l'excellence. Cela lui a permis de cumuler toutes ces compétences. Gérard Akueson, vous êtes un artiste accompli dont nous sommes fiers. Vous êtes une référence et je veux que les jeunes artistes prennent exemple sur vous et que vous continuiez de les manager », a déclaré la ministre.

La renommée de l'artiste a franchi les frontières de sa terre natale, le Togo. « Le soutien que nous lui apportons c'est d'avoir travaillé avec d'autres

pays notamment le Bénin. Depuis les années 60, il était le pôle qui amenait la musique de la Belgique à la France. On a suivi et vu tout ce qu'il a fait pour la jeunesse. Au-delà de la promotion de la culture togolaise, il a rayonné au niveau de l'Afrique. Il a fait des artistes et des artistes se sont faits grâce à lui », a témoigné l'artiste Této Blaise.

Riche en couleurs, la soirée a été marquée par la prestation en live d'une pléiade d'artistes nationaux et internationaux: Amtha Kol, Agboti Yao, Vanessa Ouro, Marthe Audrey, Dama Damahouzan, Pierre Muatuari, Teo blaise. Tous étaient accompagnés par l'orchestre Sassa-masso .

«Je me sens très renforcé pour continuer dans les démarches de création de l'académie du show-biz qui va se faire à Lomé. Ce sera une première et cela va très vite être réalisé pour que les managers et artistes puissent en profiter», a déclaré Gérald Akueson tout ému . L'initiative de création de cette académie a été saluée par les invités

présents à la soirée . «La création de cette école donnera l'opportunité aux désireux d'avoir les bases en matière de musique et aux managers d'avoir des formations. Une école qui assurera cette formation est une très bonne chose pour l'Afrique », s'est félicité Této Blaise du Congo.

Au cours de la soirée, l'artiste a été honoré par quatre trophées: celui du jeune artiste plasticien togolais Geraldo, qui témoigne la reconnaissance de la jeune génération d'artistes togolais à l'homme du jour; ensuite la distinction du duo composé du président de l'UNAMT (l'Union National des Artistes de la Musique du Togo), M. Locoh et du président de la SARIAC (Syndicat des Artistes Interprètes et Auteurs Compositeurs) M. Basile Adewoussi, reconnaissant à leur tour le travail abattu par Gérard Akueson; une délégation venue du Congo a également remis à l'artiste un trophée qui témoigne de sa renommée internationale ; la dernière distinction reçue, vient de l'association HOENYIGAN.

Dans les bacs: «Yayra tsi», un opus de Maître Robertmieux

Le public togolais et la chrétienté en particulier ont accueilli avec enthousiasme la sortie , le samedi 08 novembre dernier , de «Yayra tsi» (pluie de bénédiction).

Premier album de Maître Robertmieux, artiste togolais du gospel, «Yayra tsi « est un ensemble de 7 titres évoquant la bénédiction divine, la consolation divine..., le tout dans un mélange de sonorités Salsa, R&B, Soukous etc.

« Si Dieu nous prête vie et que nous avons les moyens, nous allons organiser des concerts à travers le pays pour que l'album soit connu du public togolais» annonce Maître Robertmieux.

Artiste compositeur chanteur, Robertmieux, de son vrai nom Adjovi Robert, est né le 15 septembre 1982 à Lomé. Il fit ses études primaires et secondaires au Lycée d'Aklakou, préfecture des Lacs.

Né d'un père chanteur et compositeur de chants traditionnels, Robertmieux est un passionné de la musique qu'il avait commencé très tôt à pratiquer. Il rejoint plus tard la chorale de la Paroisse St Raphaël



de l'Eglise du Christianisme Céleste d'Aklakou et en devient le leader en 1997. En 2000, il est désigné «Maître chœur» de la chorale Boanerges de la Paroisse St Raphaël d'Adidogmé à Lomé.

A partir de 1995, Robertmieux commença à composer des chansons gospel et entre en studio en 2013, après un séjour de deux ans à Libreville au Gabon, pour des concerts.

LE VRAI, L'ORIGINAL

Wax Hollandais

Le patrimoine de Vlisco est véritablement unique. Depuis 1846, nos pagens luxueux marquent de leur empreinte la mode d'Afrique centrale et de l'Ouest. Reflet du grand savoir-faire hollandais, ces textiles étaient initialement connus sous le nom de « Hollandais ». À ce jour, nous restons la seule marque à produire d'authentiques Wax Hollandais.

Découvrez notre nouvelle collection Splendeur dans le point de vente le plus proche de chez vous et sur www.vlisco.com.



VLISCO

SINCE 1846